

PROGRAMME
LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS
MENAGERS ET ASSIMILES
2015 - 2019



MOINS DE DÉCHETS
PLUS D'AVENIR

RODEZ AGGLO

1. **Consommation responsable**
 - 1.1 Sensibilisation à la consommation pauvre en déchets
 - 1.2 Sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire
 - 1.3 Réduction de la toxicité des produits domestiques et de bricolage
 - 1.4 Collecte événementielle des piles
 - 1.5 Collecte en porte à porte des piles

2. **Réduction du bio-déchets des ménages**
 - 2.1 Compostage individuel
 - 2.2 Compostage collectif
 - 2.3 Réduction des déchets verts et jardinage durable
 - 2.4 Mise à disposition de poules

3. **Réduction des imprimés non sollicités**
 - 3.1 Distribution de Stop pub

4. **Prolongation de la durée de vie des biens d'équipements**
 - 4.1 Collecte des textiles d'habillement
 - 4.2 Point réemploi en déchèterie
 - 4.3 Développer la réutilisation, la réparation et le réemploi

5. **Accompagnement des scolaires**
 - 5.1 Sensibilisation des scolaires
 - 5.2 Accompagnement de projets d'écoles sur les déchets

6. **Réduction des déchets des professionnels**
 - 6.1 Mise en place du Doggy Bag auprès des restaurateurs
 - 6.2 Collecte des restes de pain
 - 6.3 Réduction des déchets de marchés

7. **Eco-exemplarité des « collectivités »**
 - 7.1 Mise en place de la vaisselle durable
 - 7.2 Accompagnement des administrations pour les projets d'éco-exemplarité sur les déchets

8. **Manifestation pauvre en déchets**
 - 8.1 Accompagnement des organisateurs de manifestations
 - 8.2 Prêt de gobelets aux organisateurs par les Mairies et Rodez Agglomération

Action 1 : Consommation responsable

1.1 Sensibilisation à la consommation pauvre en déchets

Le constat du poids des emballages dans les ordures ménagères et assimilées de Rodez agglomération incite à mettre en place des animations et des interventions auprès du grand public pour les inciter à consommer différemment, notamment en tenant compte du facteur « emballages » sur leur production de déchets ménagers.

1.2 Sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire

Les poubelles de Rodez Agglomération contiennent jusqu'à 70kg par an et par habitant de produits non consommés, non déballés et de résidus de cuisine.

Chaque année, un foyer de 4 personnes produit 20 à 30 kg de déchets consommables dont 7 kg encore emballés.

Pour réduire cette proportion, il convient de mettre en place des actions de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

1.3 Réduction de la toxicité des déchets des produits domestiques et de bricolage

Sensibiliser à la sécurité domestique notamment dans le cadre d'alternative à l'utilisation des produits ménagers ou de bricolage permettant d'avoir un impact sur la toxicité des déchets et sur leurs présences dans les DMA.

1.4 Collecte évènementielle des piles

Seuls 40.9% des piles ont fait l'objet d'une collecte en France en 2014.

L'objectif est de diminuer le gisement des piles stocké par l'habitant ou déposé dans les ordures ménagères car elles sont très nocives.

1.5 Collecte en porte à porte des piles

En 2014, le taux de collecte national des piles était que de 40.9%, cette action vise à diminuer le gisement de piles stocké par les habitants ou déposé dans les ordures ménagères.

Quantités évitables entre 2010 et 2019 : 11,66 kg/hab/an au terme du programme

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	-	1200	950	950	950
Résultat					

Indicateur de quantités de déchets évités					
Libellé de l'indicateur		Poids évités cumulés		Unité de mesure	Kg/an
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	-	70867	149985	231103	311223
Résultat					

1.1 Sensibilisation à la consommation pauvre en déchets

Le constat du poids des emballages dans les ordures ménagères et assimilées de Rodez Agglomération (environ 56kg/hab. en 2010) incite à mettre en place des animations et des interventions auprès du grand public pour les inciter à consommer différemment, notamment en tenant compte du facteur « emballages » sur leur production de déchets ménagers

Descriptif de l'action :

Pour qui ? : Les habitants de Rodez agglomération

Où ? : Sur tout le territoire de Rodez agglomération et plus spécifiquement sur les lieux d'achats

Quand ? : Sur toute la durée du programme

Comment ? : En faisant prendre conscience de l'impact des modes de consommation

Avec qui ? : les GMS, les associations de consommateurs, les travailleurs sociaux,

Objectifs de l'action :

Promotion de la consommation pauvre en déchets

Promotion et identification des produits à emballages réduits

Promotion de l'eau du robinet

Objectif d'impact :

Nombre de foyers déclarant avoir modifié leurs comportements suite aux sensibilisations effectuées dans le cadre du programme.

Quantités évitées entre 2010 et 2019 : 3.42kg/hab au terme du programme

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	-	800	500	500	500
Résultat					
Indicateur de réalisation					
Libellé de l'indicateur		Nombre d'animations réalisées		Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	-	5	5	5	5
Résultat					
Libellé de l'indicateur		Réalisation du guide d'information sur la consommation pauvre en déchets		Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		x			
Résultat					

Indicateur de participation					
Libellé de l'indicateur		Nombre de foyers déclarant avoir modifié leurs comportements suite à enquête		Unité de mesure	Foyers
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		1000	2500	5000	7500
Résultat					

Indicateur de quantités de déchets évités					
Libellé de l'indicateur		Poids de déchets cumulé		Unité de mesure	Kg/hab
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		46951	92902	140853	187805
Résultat					

Etapes clés de l'action :

Etape	Réalisation Prévisionnelle / Effective (mois/année)	Remarques

Partenaires Mobilisés :

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autres

Méthode d'évaluation :

- Caractérisation « produits » au terme du programme
- Indicateur Collecte
- Enquête et/ou questionnaire
- Nombre de téléchargement des fiches conseils sur le site internet

1.2 Sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire

Les poubelles de Rodez Agglomération contiennent jusqu'à 70kg par an et par habitant de produits non consommés, non déballés et de résidus de cuisine.

Chaque année, en France, un foyer de 4 personnes produit 20 à 30 kg de déchets consommables dont 7 kg encore emballés.

Pour réduire cette proportion, il convient de mettre en place des actions de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Descriptif de l'action :

Pour qui ? : Tous les habitants.

Où ? : Sur tout le territoire de Rodez Agglomération.

Quand ? : Sur toute la durée du programme.

Comment ? : En organisant des actions sur le territoire de Rodez Agglomération et en informant les habitants sur les gestes simples à mettre en œuvre.

Disco soupe/Disco salade

Ateliers « Cuisiner ses restes »

Guide de lutte contre le gaspillage alimentaire téléchargeable ou papier

Avec qui ? : Les centres sociaux, les épiceries sociales, les MJC, les associations de consommateurs, les relais d'assistante maternelle, les PMI, le GRETA, les agents des Collectivités

Objectifs de l'action :

- Organiser des ateliers de cuisine dont l'objectif est d'accommoder les restes alimentaires, soit de façon ponctuelle, soit de façon régulière, auprès de collectivités, de MJC, ou même en interne.
- Organiser des actions phares sur la cuisine des fruits et légumes moches
- Réaliser un guide sur la lutte contre le gaspillage alimentaire téléchargeable: astuces avant de jeter, astuces pour mieux conserver, lecture d'étiquettes, recettes pour « cuisiner les restes ».

Objectif d'impact :

Nombre de foyers déclarant avoir modifié leurs comportements suite à la sensibilisation effectuée dans le cadre du programme.

Quantité évitée entre 2010 et 2019 : 5 kg/an/hab de produits non consommés, non déballés au terme du programme

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		1000	250	250	250
Résultat					

Indicateur de réalisation					
Libellé de l'indicateur		Réalisation du guide de lutte contre le gaspillage alimentaire		Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		x			
Résultat					
Libellé de l'indicateur		Nombre d'actions phares réalisées		Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		1	1	1	1
Résultat					
Libellé de l'indicateur		Nombre d'ateliers cuisine réalisés		Unité de	

		et/ou sensibilisations		mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		4 inter	4 inter+ 2 exter	8 exter	4 exter
Résultat					
Indicateur de participation					
Libellé de l'indicateur		Nombre de guides distribués et téléchargés		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		2500	750	1000	500
Résultat					

Libellé de l'indicateur		Nombre de participants aux actions phares		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		200	200	200	200
Résultat					
Libellé de l'indicateur		Nombre de personnes déclarant mettre en place un geste de lutte contre le gaspillage alimentaire		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		6803	13606	20409	27212
Résultat					

Libellé de l'indicateur		Nombre de participants aux ateliers et/ou sensibilisations		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		20	40	80	40
Résultat					
Indicateur de quantités de déchets évités					
Libellé de l'indicateur		Poids évités cumulés		Unité de mesure	Kg/an
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		23916	47832	71748	95664
Résultat					

Etapes clés de l'action :

Etape	Réalisation Prévisionnelle / Effective (mois/année)	Remarques

Partenaires Mobilisés :

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autres

Méthode d'évaluation :

- Caractérisation « produits » au terme du programme
- Enquête et/ou questionnaire
- Nombre de guide distribués/téléchargés
- Indicateur Collecte

1.3 Réduction de la toxicité des déchets domestiques et de bricolage

Sensibiliser à la sécurité domestique notamment dans le cadre d'alternative à l'utilisation des produits ménagers ou de bricolage permettant d'avoir un impact sur la toxicité des déchets et leurs présences dans les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA).

Descriptif de l'action :

Pour qui ? : Les habitants de Rodez Agglomération

Où ? : Sur tout le territoire de Rodez Agglomération

Quand ? : Sur toute la durée du programme

Comment ? :

- Organiser des actions sur le territoire de Rodez Agglomération afin de mettre en garde la population sur les dangers de l'utilisation de ces produits et en les informant sur les gestes simples à mettre en œuvre.
 - Créer un guide téléchargeable ou papier sur les dangers des produits toxiques et leurs alternatives possibles
 - Organiser des ateliers de confection de produits d'entretien et/ou de bricolage naturels
- Avec qui ? : Les associations; les travailleurs sociaux (PMI, relais assistante maternelle, centre sociaux), les collectivités, les MJC, les déchèteries.

Objectifs de l'action :

- Réalisation d'un guide : Agir au quotidien pour des alternatives aux produits dangereux. Ce guide a pour objectif de rappeler d'une part, la toxicité des produits (leur élimination et leur identification afin de prendre conscience des risques sur la santé) et l'environnement de ces produits. Et d'autre part, de proposer des recettes simples pour fabriquer soi-même ses produits d'entretien et/ou de bricolage, sans oublier de parler des écolabels.
- Organiser des ateliers pour fabriquer soi-même des produits d'entretien et/ou de bricolage, soit de façon ponctuelle lors de déchèterie mobile ou en déchèterie, soit de façon régulière sur une programmation d'ateliers via les collectivités, les MJC, ou même en interne.
- Sensibiliser les familles à l'utilisation de produits éco-labellisés ou de produits « fait soi-même »

Objectif d'impact :

Nombre de foyers déclarant avoir modifié leurs comportements suite à la sensibilisation effectuée dans le cadre du programme.

Quantité évitée entre 2010 et 2019 : 3.24 kg/an/hab au terme du programme

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
		200	200	200	200
Résultat					

Indicateur de réalisation					
Libellé de l'indicateur		Réalisation du guide sur les alternatives aux produits dangereux		Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		x			
Résultat					
Libellé de l'indicateur		Nombre d'ateliers réalisés et /ou sensibilisations		Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif			3Exter+4Inter	3 Exter	3 Exter
Résultat					

Indicateur de participation					
Libellé de l'indicateur		Nombre de personnes ayant déclaré avoir modifié leurs comportements		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif			3628	7256	10884
Résultat					

Libellé de l'indicateur		Nombre de guides téléchargés et/ou distribués		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif			2000+1000		
Résultat					

Libellé de l'indicateur		Nombre de participants ateliers et/ou sensibilisations		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	0	0	100	75	75
Résultat					

Indicateur de quantités de déchets évités					
Libellé de l'indicateur		Poids de déchets cumulé		Unité de mesure	Kg/hab
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif			9251	18502	27754
Résultat					

Etapes clés de l'action :

Etape	Réalisation Prévisionnelle / Effective (mois/année)	Remarques

Partenaires Mobilisés :

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autres

Méthode d'évaluation :

- Caractérisation « produits » au terme du programme
- Enquête et/ou questionnaire
- Nombre de guides distribués/téléchargés
- Indicateur Collecte

1.4 Collecte évènementielle des piles

Seuls 40.9% des piles ont fait l'objet d'une collecte en France en 2014.

L'objectif est de diminuer le gisement des piles stocké par l'habitant ou déposé dans les ordures ménagères car elles sont très nocives.

Descriptif de l'action :

Pour qui ? : Usagers, entreprises, administrations du territoire de Rodez agglomération

Où ? : Sur l'ensemble du territoire de Rodez agglomération

Quand ? : Tout au long de la durée du programme.

Comment ? : Par des stands pendant les foires saisonnières, pendant les déchèteries mobiles ou dans les établissements scolaires.

Avec qui ? : L'éco-organisme en charge des piles

Objectifs de l'action :

L'objectif est de promouvoir les piles réutilisables et rechargeables pour diminuer la nocivité des déchets.

Par la création de stands lors de foires (1 à 4 fois par an), pour expliquer la nocivité des piles et les dégâts qu'elles peuvent occasionner si elles sont stockées chez l'habitant.

Organiser un concours dans les écoles et les lycées pour « déstocker » les piles qui sont chez l'habitant.

Créer un document sur la composition des piles et leurs effets néfastes sur l'environnement.

Objectif d'impact :

Diminuer le gisement de piles ne faisant pas l'objet d'une collecte ou collecté avec un flux de déchets non approprié.

Quantités évitables = Action symbolique

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget Annuel		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		-	500	500	500
Résultat					

Indicateur de réalisation					
Libellé de l'indicateur		Organiser un concours et/ou une manifestation		Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		3	2	3	2
Résultat					

Indicateur de participation					
Libellé de l'indicateur		Nombre d'établissements participants au concours		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		10		3	
Résultat					

Etapes clés de l'action :

Etape	Réalisation Prévisionnelle / Effective (mois/année)	Remarques

Partenaires Mobilisés :

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autres

Méthode d'évaluation :

- Caractérisation « produits » au terme du programme
- Indicateur Collecte
- Enquête et/ou questionnaire
- Nombre de téléchargement des fiches conseils sur le site internet

1.5 Collecte en porte à porte des piles

En 2014, le taux de collecte national des piles était que de 40.9%.

Cette action vise à diminuer le gisement de piles stocké par les habitants ou déposé dans les ordures ménagères.

Descriptif de l'action :

Pour qui ? : Usagers, entreprises, administrations.

Où ? : Sur l'ensemble du territoire de Rodez agglomération

Quand ? : Tout au long de la durée du programme.

Comment ? : En porte à porte

Avec qui ? : La Poste, l'éco organisme Screlec

Objectifs de l'action :

Il s'agit d'une opération test dont l'objectif est de mettre au point un service innovant et gratuit de collecte des piles usagées par les facteurs, chez les habitants, afin de diminuer le gisement de piles se trouvant dans les ordures ménagères ou stocké par les habitants.

En parallèle, le maillage des points de collecte en apport volontaire sur le territoire sera densifié.

Objectif d'impact :

Diminuer le gisement de piles ne faisant pas l'objet d'une collecte ou collecté avec un flux de déchets non approprié.

Quantités évitables = Action symbolique

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget Annuel		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		-	-	-	-
Résultat					

Indicateur de réalisation					
Libellé de l'indicateur		Mise en place du service de collecte en porte à porte des piles		Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		Fait			
Résultat					

Indicateur de participation					
Libellé de l'indicateur		Nombre de collectes par an		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		200	200	200	200
Résultat					

Etapes clés de l'action :

Etape	Réalisation Prévisionnelle / Effective (mois/année)	Remarques

Partenaires Mobilisés :

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autres

Méthode d'évaluation :

- Caractérisation « produits » au terme du programme
- Indicateur Collecte
- Enquête et/ou questionnaire
- Nombre de téléchargement des fiches conseils sur le site internet

Action 2 : Réduction des bio-déchets des ménages

2.1 Compostage domestique

La pratique du compostage permet de détourner des Ordures Ménagères et Assimilées (OMA) jusqu'à 110 kg de résidus de cuisine par an. Fournir un équipement adapté, suivre et accompagner les pratiquants sont des méthodes qui permettent de maintenir la pratique et d'atteindre cet objectif de réduction.

2.2 Compostage en pied d'immeuble, de quartier et lombricompostage

Le territoire de Rodez agglomération compte 54% d'habitat vertical soit environ 12 000 foyers, ainsi qu'une partie d'habitat individuel ne disposant pas de jardin. La réduction des résidus de cuisine de ses foyers est un objectif impératif pour atteindre les objectifs du programme.

2.3 Réduction des déchets verts et jardinage durable

7% des personnes possédant un jardin broient leurs déchets verts contre 60 % qui les déposent en déchèterie. La pratique du jardinage responsable permet de réduire la présence de déchets verts dans les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), de préserver la biodiversité de son jardin mais aussi de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires pour son entretien.

Des pratiques telles que la production et l'utilisation de Bois Raméal Fragmenté (BRF) constitue un bel exemple.

La promotion de cette pratique, parfois difficile et onéreuse à mettre en place de façon individuelle, constitue un des grands projets de ce programme.

2.4 Mise à disposition de poules

La mise en place de poules permet de détourner 180 kg de déchets alimentaires par an et par poules et a un impact fort sur l'objectif de diminution du poids des déchets putrescibles qui représente en 2015, 30.93% du poids des ordures ménagères. L'objectif est de promouvoir l'adoption de poules en fournissant du matériel et des poules aux foyers, entreprises et administrations de Rodez agglomération et en les accompagnant dans l'introduction de leurs nouveaux animaux de compagnie.

Quantités évitables : 24.49 kg/hab au terme du programme

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	6392	17059	17434	14414	12904
Résultat					

Indicateur de quantités de déchets évités					
Libellé de l'indicateur		Poids de déchets (cumulé)		Unité de mesure	kg
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	21250	89075	478571	849817	1211939
Résultat					

2.1 Compostage individuel

La pratique du compostage permet de détourner des Ordures Ménagères et Assimilées (OMA) jusqu'à 110 kg de résidus de cuisine par an. Fournir un équipement adapté, suivre et accompagner les pratiquants sont des méthodes qui permettent de maintenir la pratique et d'atteindre cet objectif de réduction.

Descriptif de l'action :

Où ? : Sur l'ensemble du territoire de Rodez agglomération

Quand ? : Tout au long de la durée du programme

Comment ? : Distribuer des composteurs lors des permanences au « Point Info Tri » de Rodez agglomération et accompagner les nouveaux foyers qui compostent, lors des formations à la pratique du compostage réalisées dans le courant de l'année.

Avec qui ? : Les ambassadeurs de Rodez agglomération pour les permanences du « Point Info Tri » et l'accompagnement au compostage

Objectifs de l'action :

Proposer du matériel adapté pour la pratique du compostage avec la mise à disposition de composteurs individuels (plastique et bois en 400 litres).

Quantité évitée entre 2010 et 2019 : 2.46kg/hab au terme du programme

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	2599	3875	3875	3875	3875
Résultat					

Indicateur de participation					
Libellé de l'indicateur		Nouveaux foyers qui compostent		Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	110	150	150	150	150
Résultat					
Libellé de l'indicateur		Foyers qui améliorent leur pratique		Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	200	350	350	350	350
Résultat					

Indicateur de quantités de déchets évités					
Libellé de l'indicateur		Poids de déchets cumulé		Unité de mesure	kg
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	19000	47750	76500	105250	134000
Résultat					

Etapes clés de l'action :

Etape	Réalisation Prévisionnelle / Effective (mois/année)	Remarques

Partenaires Mobilisés :

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autres

Méthode d'évaluation :

- Caractérisation « produits » au terme du programme
- Indicateur Collecte
- Enquête et/ou questionnaire
- Nombre de téléchargement des fiches conseils sur le site internet

2.2 Compostage Collectif

Le territoire de Rodez agglomération compte 54% d'habitat vertical soit environ 12 000 foyers, ainsi qu'une partie d'habitat individuel ne disposant pas de jardin. La réduction des résidus de cuisine de ses foyers est un objectif impératif pour atteindre les objectifs du programme.

2.2.1 Lombricompostage

Descriptif de l'action :

Pour qui ? : Les foyers qui résident en appartement ou n'ont pas accès à un jardin

Où ? : Sur l'ensemble du territoire.

Quand ? : Tout au long de la durée du programme

Comment ? : Compagne de distribution lors de permanences au « Point Info Tri » de Rodez agglomération, en accompagnant les nouveaux foyers par une formation au lombric-compostage.

Avec qui ? : Les ambassadeurs du tri pour les campagnes de distribution et les formations.

Objectifs de l'action :

Proposer du matériel adapté, peu encombrant, pour la pratique du lombric-compostage avec la mise à disposition de lombric-composteur sur rendez vous.

2.2.2 Compostage en pied d'immeuble

Descriptif de l'action :

Pour qui ? : Les foyers qui résident en immeuble avec jardin

Où ? : Sur l'ensemble du territoire, spécifiquement sur les secteurs urbains

Quand ? : Tout au long de la durée du programme

Comment ? : En sensibilisant les agences immobilières à l'installation du matériel dans les immeubles collectifs, en informant les associations de quartier, en accompagnant les foyers qui souhaitent composter.

Avec qui ? : Les ambassadeurs prévention pour les sensibilisations en amont et les réunions de sensibilisation et un prestataire pour le suivi et l'accompagnement.

Objectifs de l'action :

- Proposer du matériel adapté à la pratique du compostage collectif (composteur et bio-seau)
- Former les habitants volontaires et les référents dans les immeubles
- Imposer une surface dédiée au compostage lors de l'instruction des permis de construire de collectifs

2.2.3 Compostage de quartier

Descriptif de l'action :

Pour qui ? : Les foyers qui résident en appartement, ou qui n'ont pas de jardin

Où ? : Sur l'ensemble du territoire, spécifiquement sur les secteurs urbains, ou les bourgs de village

Quand ? : Tout au long de la durée du programme

Comment ? : En sensibilisant les élus à l'installation du matériel dans des lieux publics (parc, espaces verts, entrées de lotissement), en informant les associations de quartier, en accompagnant les foyers qui souhaitent composter.

Avec qui ? : Les ambassadeurs prévention pour les sensibilisations en amont et les réunions de sensibilisation et un prestataire pour le suivi et l'accompagnement.

Objectifs de l'action :

- Proposer du matériel adapté à la pratique du compostage collectif (composteurs et bio-seaux)
- Former les habitants volontaires et les référents dans les immeubles.
- Constituer un partenariat avec les communes ou les entreprises de jardinage pour l'apport de la matière carbonée

Quantité évitée entre 2010 et 2019 : 0.9 kg/hab au terme du programme

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	1194	7194	7519	7519	7519
Résultat					

Indicateur de réalisation					
Libellé de l'indicateur		Nombre d'immeubles participant au projet		Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	1	10	10	10	10
Résultat					

Indicateur de réalisation					
Libellé de l'indicateur		Nombre de composteurs de quartier en place		Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		2	2	2	2
Résultat					

Indicateur de réalisation					
Libellé de l'indicateur		Nombre de lombricomposteurs en place		Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	20	20	20	20	20
Résultat					

Indicateur de participation					
Libellé de l'indicateur		Nombre de foyers qui compostent en collectif (cumulé)		Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	25	130	130	130	130
Résultat immeuble					
Résultat lombricompostage					
Résultat quartier					

Indicateur de quantités de déchets évités					
Libellé de l'indicateur		Poids de déchets évités (cumulé)		Unité de mesure	de kg
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	2250	13950	25650	37350	49050
Résultat					

Etapes clés de l'action :

Etape	Réalisation Prévisionnelle / Effective (mois/année)	Remarques

Partenaires Mobilisés :

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autres
Agence immobilière, élus, asso de quartiers			x		

Méthode d'évaluation :

- Caractérisation « produits » au terme du programme
- Indicateur Collecte
- Enquête et/ou questionnaire
- Nombre de téléchargement des fiches conseils sur le site internet

2.3 Réduction des déchets verts et jardinage durable

7% des personnes possédant un jardin broient leurs déchets verts contre 60 % qui les déposent en déchèterie. La pratique du jardinage responsable permet de réduire la présence de déchets verts dans les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) et de préserver la biodiversité de son jardin mais aussi de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires pour son entretien.

Des pratiques telles que la production et l'utilisation de Bois Raméal Fragmenté (BRF) constitue un bel exemple.

La promotion de cette pratique, parfois difficile et onéreuse à mettre en place de façon individuelle, constitue un des grands projets de ce programme.

Descriptif de l'action :

Pour qui ? : Les foyers qui résident en maison individuelle et qui disposent d'un jardin

Où ? : Sur l'ensemble du territoire de Rodez Agglomération

Quand ? : Tout au long de la durée du programme

Comment ? :

- Mise en place d'une carte interactive d'un réseau de prestataires autonomes de broyage à domicile
- Distribution ponctuelle de BRF
- Création d'un guide du jardinier responsable téléchargeable ou papier

Objectifs de l'action :

-Mise en place d'une carte interactive mettant en réseau les professionnels non loueurs ayant un broyeur et souhaitant devenir prestataire occasionnel d'un service de broyage à domicile. Les modalités de ce service sont à établir au préalable entre le prestataire et le demandeur.

-Sensibilisation des habitants de Rodez Agglomération aux pratiques de jardinage permettant de valoriser leurs déchets verts, à l'occasion de déchèterie mobile, d'actions ponctuelle lors de semaine emblématique nationale de prévention ou de demandes de collectivités, associations, etc....

-Réalisation d'un guide du jardinier responsable, incluant des conseils sur le jardinage pauvre en déchets (pratique du BRF, mulching, paillage, compostage), sur la préservation de la biodiversité (astuces pour faciliter la présence et l'installation des « alliés du jardin »), et pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien du jardin et du potager (Compagnonnage, Recettes de Grand-Mère contre les maux du jardin).

- Faire émerger une structure qui propose du broyage à domicile

Objectifs d'impact :

Nombre de foyers déclarant avoir modifié leurs comportements suite à la sensibilisation effectuée dans le cadre du programme.

Quantité évitée entre 2010 et 2019 : 8.73kg/an/hab de déchets verts apportés en déchèterie au terme du programme

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	-	-	-	-	-
Résultat					

Indicateur de réalisation					
Libellé de l'indicateur		Mise en place d'un service Facilitant la pratique du BRF		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif			x		

Résultat					
Libellé de l'indicateur	Guide du jardinier responsable			Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif			x		
Résultat					
Libellé de l'indicateur	Actions de sensibilisation			Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif			6	6	6
Résultat					

Indicateur de participation					
Libellé de l'indicateur	Nombre d'interventions de broyage à domicile			Unité de mesure	%
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif			75	100	150
Résultat					
Libellé de l'indicateur	Nombre de personnes sensibilisées			Unité de mesure	%
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif			11000	11000	11000
Résultat					
Libellé de l'indicateur	Nombre de guides téléchargés et distribués			Unité de mesure	%
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif			1500	750	500
Résultat					
Libellé de l'indicateur	Nombre de personnes ayant déclarées avoir modifié leurs comportements			Unité de mesure	%
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif			3628	7256	10884
Résultat					

Indicateur de quantités de déchets évités					
Libellé de l'indicateur	Poids de déchets cumulé			Unité de mesure	Kg/an
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif			312546	625092	937639
Résultat					

Etapes clés de l'action :

Etape	Réalisation Prévisionnelle / Effective (mois/année)	Remarques

Partenaires Mobilisés :

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autres

Méthode d'évaluation :

- Caractérisation « produits » au terme du programme
- Indicateur Collecte
- Enquête et/ou questionnaire
- Nombre de guide distribués/téléchargés

2.4 La cocotte qui dépoté

La mise en place de poules permet de détourner 180 kg de déchets alimentaires par an et par poule et a un impact fort sur l'objectif de diminution du poids des déchets putrescibles qui représente en 2015, 30.93% du poids des ordures ménagères. L'objectif est de promouvoir l'adoption de poules en fournissant du matériel et des poules aux foyers, entreprises et administrations de Rodez agglomération et en les accompagnant dans l'introduction de leurs nouveaux animaux de compagnie.

Descriptif de l'action :

Pour qui ? : Usagers, entreprises, administrations.

Où ? : Sur l'ensemble du territoire de Rodez agglomération

Quand ? : Tout au long de la durée du programme.

Comment ? : Organiser une opération « foyers témoins », lors des permanences au « Point Info Tri », en réunion public, avec l'aide des élus, en communiquant sur l'opération.

Avec qui ? : Les Ambassadeurs de Rodez agglomération, les fournisseurs de poules et de matériels (poulaillers...).

Objectifs de l'action :

Dans un premier temps, l'objectif est d'enclencher une opération « foyer témoin » (environ 50 foyers) afin de jauger et de se familiariser avec les poules.

Proposer deux poules par foyer et le matériel pour aider au mieux l'introduction des ovipares (poulaillers, guides pratiques).

Pour les administrations et les entreprises, il faudra quantifier le gisement pour adapter la dotation des poules.

Mettre en place, sur les 4 ans : 1000 poules.

Création de fiches conseils « comment vit une poule », « comment construire son poulailler ».

Objectif d'impact :

Nombres de foyers ayant adopté des poules.

Quantité évitable = 4.73 kg/hab. au terme du programme

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget Annuel		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		5990	6040	3020	1510
Résultat					

Indicateur de réalisation					
Libellé de l'indicateur		Guide pratique, film, campagne de communication		Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		x			
Résultat					

Indicateur de participation					
Libellé de l'indicateur		Nombres de poules mise en place.		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		300	400	200	100
Résultat					

Indicateur de quantités de déchets évités

Libellé de l'indicateur		Poids évités cumulés		Unité de mesure	Kg/an
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		27375	63875	82125	91250
Résultat					

Etapes clés de l'action :

Etape	Réalisation Prévisionnelle / Effective (mois/année)	Remarques

Partenaires Mobilisés :

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autres

Méthode d'évaluation :

- Caractérisation « produits » au terme du programme
- Indicateur Collecte
- Enquête et/ou questionnaire
- Nombre de téléchargement des fiches conseils sur le site internet

Action 3 : Réduction des imprimés non sollicités

3.1 Distribution du Stop pub

L'opération « foyers-témoins » mené en 2010 a démontré que l'apposition d'un stop-pub permettait d'éviter 35kg d'imprimés non sollicités par boîte aux lettres et par an.

Le territoire de Rodez agglomération comporte près de 5600 boîtes aux lettres équipées.

Pour augmenter le nombre de Stop-pub apposés sur les boîtes aux lettres, il sera nécessaire de multiplier le nombre de points de dépôts sur le territoire.

Quantités évitées : 2.5kg/hab au terme du programme

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	-	200	200	200	200
Résultat					

Indicateur de quantités de déchets évités					
Libellé de l'indicateur		Poids de déchets (cumulé)		Unité de mesure	kg
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	28000	56000	84000	112000	140000
Résultat					

3.1 Distribution du Stop pub

L'opération « foyers-témoins » menée en 2010 a démontré que l'apposition d'un stop-pub permettait d'éviter 35kg d'imprimés non sollicités par boîte aux lettres et par an.

Le territoire de Rodez agglomération comporte près de 5600 boîtes aux lettres équipées.

Pour augmenter le nombre de Stop-pub apposés sur les boîtes aux lettres, il sera nécessaire de multiplier le nombre de points de dépôts sur le territoire.

Descriptif de l'action :

Pour qui ? : Les habitants de Rodez agglomération

Où ? : Dans les mairies de Rodez agglomération, au « Point Info Tri » ainsi que dans les agences immobilières.

Quand ? : Tout au long du programme

Comment ? : En démultiplier les points de retrait du Stop pub

Avec qui ? : Les communes de Rodez agglomération, les personnels d'accueil de Rodez agglomération, et les agences immobilières

Objectifs de l'action :

Promouvoir l'apposition du Stop pub sur les boîtes aux lettres

Objectifs d'impact :

Renforcer la diffusion du Stop Pub auprès des usagers

Quantité évitée entre 2010 et 2019 : 2,5 kg/hab évités au terme du programme

Indicateur de moyen					
Libellé de l'indicateur		Budget		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	0	200€	200 €	200€	200€
Résultat					
Salaires					

Indicateur de participation					
Libellé de l'indicateur		Nombre de Stop-pub distribués		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	800	800	800	800	800
Résultat					

Indicateur de quantités de déchets évités					
Libellé de l'indicateur		Poids évités (cumulés)		Unité de mesure	kg
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	28000	56000	84000	112000	140000
Résultat					

Action 4 : Prolongation de la durée de vie des biens d'équipements

4.1 Collecte des textiles d'habillement

L'objectif est de promouvoir la réutilisation des textiles par la collecte séparative.

4.2 Point réemploi en déchèterie

10% des encombrants de déchèterie correspondent à des objets ou du mobilier encore en état de fonctionnement et représentent 12.4 % de la totalité des déchets collectés par la régie de collecte. Cette action a un fort potentiel de détournement des déchets.

4.3 Développer la réutilisation, la réparation et le réemploi

L'objectif est de favoriser la réutilisation, la réparation et le réemploi des objets ou meubles en réactivant le recours aux artisans (cordonniers...) ou par la création d'ateliers « faire soi-même ».

Quantité évitable : 12.98 kg/hab/an

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	-	2000	1500	3000	1000
Résultat					

Indicateur de quantités de déchets évités					
Libellé de l'indicateur		Poids de déchets (cumulé)		Unité de mesure	kg
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		77973	155947	233920	366312
Résultat					

4.1 Collecte des textiles d'habillement

L'objectif est de promouvoir la réutilisation des textiles par la collecte séparative.

Descriptif de l'action :

Pour qui ? : Usagers, entreprises, administrations, associations.

Où ? : Sur l'ensemble du territoire.

Quand ? : Tout au long de la durée du programme.

Comment ? : Mise en place d'un conteneur de collecte des textiles lors des braderies

Avec qui ? : Association organisant des braderies, l'éco-organisme en charge de la collecte des textiles.

Objectifs de l'action :

Mise en lien avec les associations organisatrices de braderies et les associations de réinsertion pour permettre aux personnes voulant à la fin de la braderie se débarrasser gracieusement des textiles restants.

Mettre un conteneur à vêtement lors des braderies.

Communiquer sur la possibilité d'apporter ses vieux vêtements lors des braderies.

Objectif d'impact :

Nombres de braderies participantes.

Quantités évitables entre 2010 et 2019 = 4 kg au terme du programme.

Indicateur de moyens						
Libellé de l'indicateur		Budget annuel			Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019	
Objectif			500	500	500	
Résultat						

Indicateur de réalisation						
Libellé de l'indicateur		Contacter les organisateurs de braderies			Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019	
Objectif		x				
Résultat						

Indicateur de participation						
Libellé de l'indicateur		Nombre de braderies participantes			Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019	
Objectif		2	3	4	4	
Résultat						

Etapes clés de l'action :

Etape	Réalisation Prévisionnelle / Effective (mois/année)	Remarques

Partenaires Mobilisés :

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autres

Méthode d'évaluation :

- Caractérisation « produits » au terme du programme
- Indicateur Collecte
- Enquête et/ou questionnaire
- Nombre de téléchargement des fiches conseils sur le site internet

4.2 Point réemploi en déchèterie

10% des encombrants de déchèterie correspondent à des objets ou du mobilier encore en état de fonctionnement et représentent 12.4 % de la totalité des déchets collectés par la régie de collecte. Cette action a un fort potentiel de détournement des déchets.

Descriptif de l'action :

Pour qui ? : Tous les habitants de Rodez Agglomération

Où ? : En déchèterie

Quand ? : A partir de 2016

Comment ? : En créant des points de dépôt des encombrants réutilisables dans les déchèteries de Rodez agglomération

Avec qui ? : Les associations de l'économie sociale et solidaire

Objectifs de l'action :

Détourner le flux d'objets de déchèterie réutilisables vers des filières de réemploi en créant des points de dépôt dans les déchèteries de Rodez Agglomération et au bénéfice des associations œuvrant dans l'économie sociale et solidaire.

Objectif d'impact :

Détourner des bennes de déchèterie : 10 % du flux encombrants / 4% du flux bois / 4% du flux ferrailles / 4% du flux DEEE de déchèterie

Quantités évitables = 7.98 kg/hab/an au terme du programme

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget annuel		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		2000		2000	
Résultat					

Indicateur de réalisation					
Libellé de l'indicateur		Nombre de déchèteries avec un point réemploi		Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		1		1	
Résultat					

Indicateur de participation					
Libellé de l'indicateur		Nombre de foyers ayant connaissance de ces points de réemploi		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif			30%		50%
Résultat					

Indicateur de quantités de déchets évités					
Libellé de l'indicateur		Poids évités par an		Unité de mesure	Kg/an
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif			217108	217108	434216
Résultat					

Etapes clés de l'action :

Etape	Réalisation Prévisionnelle / Effective (mois/année)	Remarques

Partenaires Mobilisés :

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autres

Méthode d'évaluation :

- Caractérisation « produits » au terme du programme
- Indicateur Collecte
- Enquête et/ou questionnaire
- Nombre de téléchargement des fiches conseils sur le site internet

4.3 Développer la réutilisation, la réparation et le réemploi

L'objectif est de favoriser la réutilisation, la réparation et le réemploi des objets ou meubles en réactivant le recours aux artisans (cordonniers...) ou par la création d'ateliers « faire soi-même ».

Descriptif de l'action :

Pour qui ? : Usagers.

Où ? : Sur l'ensemble du territoire.

Quand ? : Tout au long de la durée du programme.

Comment ? : Tenue de stand

Avec qui ? : Les déchèteries, les professionnels de la réparation (cordonniers, réparateurs électroménagers, couturières...)

Objectifs de l'action :

Lors de vide grenier ou lors d'un passage en déchèterie, proposer un stand de réemploi/réparations pour informer et sensibiliser les usagers à ces pratiques.

Objectif d'impact :

Nombres d'ateliers réalisés

Quantités évitables = 1kg par an/hab

Indicateur de moyens						
Libellé de l'indicateur		Budget annuel			Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019	
Objectif			1000	1000	1000	
Résultat						

Indicateur de réalisation						
Libellé de l'indicateur		Nombre de stands réemploi/ réparations organisé			Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019	
Objectif			1	2	3	
Résultat						

Indicateur de participation						
Libellé de l'indicateur		Nombres de participants par stands organisés (artisans...)			Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019	
Objectif			5	5	5	
Résultat						

Indicateur de quantités de déchets évités						
Libellé de l'indicateur		Poids évités cumulés			Unité de mesure	Kg/an
Année	2015	2016	2017	2018	2019	
Objectif		-	-	-	54419	
Résultat						

Etapes clés de l'action :

Etape	Réalisation Prévisionnelle / Effective (mois/année)	Remarques

Partenaires Mobilisés :

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autres

Méthode d'évaluation :

- Caractérisation « produits » au terme du programme
- Indicateur Collecte
- Enquête et/ou questionnaire
- Nombre de téléchargement des fiches conseils sur le site internet

Action 5 : Accompagnement des scolaires

5.1 Sensibilisation des scolaires et des périscolaires (toutes thématiques déchets)

L'éducation à l'environnement permet d'apprendre, dès le plus jeune âge, les gestes simples de protection de l'environnement. Intervenir en milieu scolaire ou périscolaire est le gage d'un apprentissage de nouveaux comportements ancrés dans la durée.

5.2 Accompagnement de projets d'écoles sur les déchets

L'éducation à l'environnement permet d'apprendre, dès le plus jeune âge, les gestes simples de protection de l'Environnement. Intervenir en milieu scolaire est le gage d'un apprentissage de nouveaux comportements ancrés dans la durée.

Quantité évitable : Action symbolique

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	3000	1000	1000	1000	1000
Résultat					

5.1 Sensibilisation des scolaires et des périscolaires (toutes thématiques déchet)

L'éducation à l'environnement permet d'apprendre, dès le plus jeune âge, les gestes simples de protection de l'environnement. Intervenir en milieu scolaire ou périscolaire est le gage d'un apprentissage de nouveaux comportements ancrés dans la durée.

Descriptif de l'action :

Pour qui ? : Les classes du cycle 2 aux lycées, les activités périscolaires, les enfants en centre de loisirs de Rodez Agglomération

Où ? : Dans les établissements scolaires, les centres de loisirs

Quand ? : Sur toute la durée du programme.

Comment ? Mise en place d'animations en milieu scolaire ou périscolaire et faire connaître ce qu'est la prévention des déchets afin de susciter la mise en place d'actions concrètes sur les établissements.

Avec qui ? : Les ambassadeurs du tri et de prévention des déchets, les équipes éducatives et pluridisciplinaires des écoles et centres de loisirs.

Objectifs de l'action :

Réaliser 80 animations scolaires sur la prévention des déchets toutes thématiques (*Le ver de terre le compost c'est son affaire !, Attention danger ! Trop de nourriture jetée, Recycler c'est bien, jeter c'est mieux !*)

Quantité évitée : Action symbolique

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	-	-	-	-	-
Résultat					

Indicateur de réalisation					
Libellé de l'indicateur		Nombre d'animations effectuées		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	10	20	20	15	15
Résultat					

Indicateur de participation					
Libellé de l'indicateur		Nombre d'enfants sensibilisés		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	230	460	460	345	345
Résultat					

Etapes clés de l'action :

Etape	Réalisation Prévisionnelle / Effective (mois/année)	Remarques

Partenaires Mobilisés :

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autres

5.2 Accompagnement de projets d'écoles sur les déchets

L'éducation à l'environnement permet d'apprendre, dès le plus jeune âge, les gestes simples de protection de l'environnement. Intervenir en milieu scolaire est le gage d'un apprentissage de nouveaux comportements ancrés dans la durée.

Descriptif de l'action :

Pour qui ? : Les classes du cycle 2 aux lycées, les activités périscolaires, les enfants en centre de loisirs de Rodez agglomération

Où ? : Dans les établissements scolaires, les centres de loisirs et les collectivités

Quand ? : Sur toute la durée du programme.

Comment ? : Mise en place de projet d'école ou d'établissement visant à poser des actions concrètes de réduction des déchets de façon pérenne en y intégrant la sensibilisation de tous les enfants, des enseignants ou animateurs et de tout le personnel rattaché à l'établissement ainsi que des parents d'élève.

Avec qui ? : Les ambassadeurs du tri et de prévention des déchets, les équipes éducatives, les équipes pluridisciplinaires, les centres de loisirs, les mairies (cantines, services entretien), et les prestataires privés de restauration.

Objectifs de l'action :

Mise en place de 5 projets aboutissant à la mise en place et au suivi d'actions concrètes sur la réduction des déchets sur l'établissement : gaspillage alimentaire, consommation pauvre en déchets, compostage.

Objectifs d'impact :

40% de ces projets se verront prolongés au-delà du cadre de l'établissement par des actions de sensibilisation vers d'autres publics.

Quantité évitable : Action symbolique

Indicateur de moyen					
Libellé de l'indicateur		Budget		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	3000	1000	1000	1000	1000
Résultat					

Indicateur de réalisation					
Libellé de l'indicateur		Nombre de projets effectués		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	0	1	2	1	1
Résultat					
Libellé de l'indicateur		Réalisation d'un kit de communication sur le gaspillage alimentaire en restaurant scolaire		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	x				
Résultat					

Indicateur de participation					
Libellé de l'indicateur		Nombre de projets ayant eu un impact vers l'extérieur de l'établissement		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif			1	1	
Résultat					

Etapes clés de l'action :

Etape	Réalisation Prévisionnelle / Effective (mois/année)	Remarques

Partenaires Mobilisés :

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autres

Action 6 : Réduction des déchets des professionnels

6.1 Mise en place du « Doggy bag » auprès des restaurateurs

Le gaspillage alimentaire est un phénomène important dans le poids des déchets collectés par Rodez agglomération. Sur les 10kg/an/hab de produits non déballés, non consommés, 2 kg proviennent des activités professionnelles

Dans les restaurants, on gaspille en moyenne 200 gr de nourriture par repas. C'est pourquoi des actions de prévention doivent voir le jour pour pallier ce problème.

6.2 Collecte des restes de pain

L'objectif de cette opération est de réduire le gaspillage alimentaire et plus particulièrement celui du pain. Ainsi le pain sera réutilisé à la fabrication d'aliments pour animaux.

Quantité évitable : 0.022kg/hab au terme du programme

Indicateur de moyens						
Libellé de l'indicateur		Budget			Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019	
Objectif	-	-	2300	300	300	
Résultat						

Indicateur de quantités de déchets évités						
Libellé de l'indicateur		Poids de déchets (cumulé)			Unité de mesure	kg
Année	2015	2016	2017	2018	2019	
Objectif					12102	
Résultat						

6.1 Mise en place du « Doggy bag » auprès des restaurateurs

Le gaspillage alimentaire est un phénomène important dans le poids de déchets collectés par Rodez agglomération. Sur les 10kg/an/hab de produits non déballés, non consommés, 2 kg proviennent des activités professionnelles

Dans les restaurants, on gaspille en moyenne 200 gr de nourriture par repas. C'est pourquoi des actions de prévention doivent voir le jour pour pallier ce problème.

Descriptif de l'action :

Pour qui ? : Les restaurateurs de Rodez agglomération

Où ? : Sur tout le territoire de Rodez agglomération

Quand ? : Sur toute la durée du programme

Comment ? : Grâce à la distribution de kit « doggy bag » aux restaurateurs

Avec qui ? : La CCI, la CMA et les restaurateurs du territoire

Objectifs de l'action :

- Organiser une campagne de sensibilisation auprès des restaurateurs.
- Organiser une sensibilisation des clients
- Distribuer des kit « doggy bag » aux participants

Objectif d'impact :

20 % des restaurateurs du territoire qui ont mis en œuvre l'action.

Quantités évitée entre 2010 et 2019 : 0.022kg/hab au terme du programme

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget Annuel		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif			2000		
Résultat					

Indicateur de réalisation					
Libellé de l'indicateur		Nombre de « doggy bag » distribués		Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif				400	400
Résultat					

Indicateur de participation					
Libellé de l'indicateur		Nombre de restaurants participants		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif				20	20
Résultat					

Indicateur de quantités de déchets évités					
Libellé de l'indicateur		Poids évités cumulé		Unité de mesure	Kg/an
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		-	-	-	1219.1
Résultat					

Etapes clés de l'action :

Etape	Réalisation Prévisionnelle / Effective (mois/année)	Remarques

Partenaires Mobilisés :

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autres

Méthode d'évaluation :

- Caractérisation « produits » au terme du programme
- Indicateur Collecte
- Enquête et/ou questionnaire
- Nombre de téléchargement des fiches conseils sur le site internet

6.2 Collecte des restes de pain

L'objectif de cette opération est de réduire le gaspillage alimentaire et plus particulièrement celui du pain. Ainsi le pain sera réutilisé à la fabrication d'aliments pour animaux.

Descriptif de l'action :

Pour qui ? : Boulangers, cuisines centrales, cantines etc...

Où ? : Sur l'ensemble du territoire.

Quand ? : Tout au long de la durée du programme.

Comment ? : Mise en place d'une collecte des restes de pain

Avec qui ? : Association les « Bleuets regain ».

Objectifs de l'action :

Mise en place d'une collecte faite par l'association les Bleuets regain. Rodez agglomération doit mettre en lien les professionnels fabricant ou et jetant du pain avec l'association.

Objectif d'impact :

Nombres de professionnels collectés

Quantités évitables = 0.20 kg par an/hab au terme du programme

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget Annuel		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif			300	300	300
Résultat					

Indicateur de réalisation					
Libellé de l'indicateur		Mise en lien des fabricants et des distributeurs de pain		Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		x			
Résultat					

Indicateur de participation					
Libellé de l'indicateur		Nombre de nouveaux établissements participants à cette collecte		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif			2	4	6
Résultat					

Indicateur de quantités de déchets évités					
Libellé de l'indicateur		Poids évités cumulés		Unité de mesure	Kg/an
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif					10883
Résultat					

Etapes clés de l'action :

Etape	Réalisation Prévisionnelle / Effective (mois/année)	Remarques

Partenaires Mobilisés :

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autres

Méthode d'évaluation :

- Caractérisation « produits » au terme du programme
- Indicateur Collecte
- Enquête et/ou questionnaire
- Nombre de téléchargement des fiches conseils sur le site internet

Action 7 : Eco-exemplarité des « collectivités »

7.1 Mise en place de la vaisselle durable

Nombre d'agents des collectivités (notamment à Rodez Agglomération) utilisent des gobelets en plastique pour boire leur café ainsi que des touillettes et du sucre en dosettes individuelles. Dans le cadre de l'éco exemplarité il paraît indispensable de modifier cet état de fait.

7.2 Accompagnement des administrations sur les projets d'éco-exemplarité.

L'éco-exemplarité des administrations impliquées dans un programme local de prévention permet de gagner en légitimité face aux différents acteurs du territoire à sensibiliser, et de **tester les bonnes pratiques** qui peuvent être prescrites à leur population ou mises en place dans d'autres organismes.

Quantité évitable : Action symbolique

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	-	3000	-	-	-
Résultat					

7.1 Mise en place de la vaisselle durable au sein de Rodez agglomération et des communes

Nombre d'agents des collectivités (notamment à Rodez Agglomération) utilisent des gobelets en plastique jetables pour boire leur café ainsi que des touillettes et du sucre en dosettes individuelles. Dans le cadre de l'éco exemplarité il apparaît indispensable de modifier cet état de fait.

Descriptif de l'action :

Pour qui ? : Les agents de Rodez agglomération et des communes

Où ? : Dans les bâtiments des collectivités concernées (bureaux, mais aussi ateliers, CTM, et CTC et tous les bâtiments susceptibles d'avoir une salle de pause)

Quand ? : Tout au long du programme

Comment ? : En mettant à disposition de la vaisselle en dur

Avec qui ? : Les responsables des agents

Objectifs de l'action :

Mettre en place une vaisselle durable, et impulser d'autres actions de réduction

Objectif d'impact :

La systématisation de l'utilisation de la vaisselle réutilisable est une action emblématique dans le cadre de l'éco exemplarité des collectivités.

Quantité évitée : Action symbolique

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget Annuel		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		3000			
Résultat					

Indicateur de réalisation					
Libellé de l'indicateur		Nombre de collectivités utilisant le dispositif		Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		1	1	1	1
Résultat					

Indicateur de participation					
Libellé de l'indicateur		Nombre de sites équipés		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		4	4	4	4
Résultat					

Etapes clés de l'action :

Etape	Réalisation Prévisionnelle / Effective (mois/année)	Remarques
Mise en place de sucrier à la place des dosettes de sucres	Janvier 2015	

Partenaires Mobilisés :

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autres

7.2 Accompagnement des administrations sur les projets d'éco-exemplarité.

L'éco-exemplarité des administrations impliquées dans un programme local de prévention permet de gagner en légitimité face aux différents acteurs du territoire à sensibiliser, et de tester les bonnes pratiques qui peuvent être prescrites à leur population ou mises en place dans d'autres organismes.

Descriptif de l'action :

Pour qui ? : Rodez agglomération et les communes du territoire

Où ? : sur les sites des collectivités concernées

Quand ? : sur les 5 ans du programme

Comment ? : en mettant en place des actions de réduction des déchets

Avec qui ? : les agents des collectivités concernées

Objectifs de l'action :

Mettre en place sur les différents sites des actions de réduction sur plusieurs flux de déchets (papetiers, vaisselles réutilisables, compostage, déchets toxiques...)

Objectif d'impact :

50% des collectivités impliquées dans l'éco exemplarité et mettant en place des actions.

Quantité évitable : Action symbolique

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget Annuel		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	-	-	-	-	-
Résultat					

Indicateur de réalisation					
Libellé de l'indicateur		Nombre de collectivités mettant en place des actions		Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		1	1	1	1
Résultat					

Indicateur de participation					
Libellé de l'indicateur		Nombre de sites concernés		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		8	8	8	8
Résultat					

Etapes clés de l'action :

Etape	Réalisation Prévisionnelle / Effective (mois/année)	Remarques

Partenaires Mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autres

Action 8 : Manifestation pauvre en déchets

8.1 Accompagnement des organisateurs de manifestations

Réduire le recours à l'utilisation de gobelets jetables afin de promouvoir une consommation durable permet de réduire considérablement le volume de déchets collectés dans le cadre des manifestations culturelles et sportives.

De plus, cette action concourt à une meilleure propreté des communes dans le cadre des manifestations organisées sur le domaine public (fête de la musique, repas de quartier, manifestations sportives...).

8.2 Prêt de gobelets aux organisateurs par Rodez Agglomération et les mairies

Faciliter l'accès aux gobelets réutilisables pour les associations grâce à la mise en place de conventions entre les organisateurs et les collectivités territoriales.

Et ainsi, réduire le recours à l'utilisation de gobelets jetables afin de promouvoir une consommation durable tout en réduisant le volume de déchets collectés dans le cadre des manifestations culturelles et sportives.

De plus, cette action concourt à une meilleure propreté des communes dans le cadre de manifestations organisées sur le domaine public (fête de la musique, repas de quartier, manifestations sportives...).

Quantité évitable : Action symbolique

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	-	150			
Résultat					

8.1 Accompagnement des organisateurs de manifestations

Réduire le recours à l'utilisation de gobelets jetables afin de promouvoir une consommation durable permet de réduire considérablement le volume de déchets collectés dans le cadre des manifestations culturelles et sportives.

De plus, cette action concourt à une meilleure propreté des communes dans le cadre de manifestations organisées sur le domaine public (fête de la musique, repas de quartier, manifestations sportives...).

Descriptif de l'action :

Pour qui ? : Les organisateurs de manifestations

Où ? : Sur tout le territoire de Rodez Agglomération

Quand ? : Sur toute la durée du programme et lors des manifestations organisées.

Comment ? : En accompagnant les organisateurs de manifestations qui en font la demande sur une démarche global de réduction des déchets.

Avec qui ? : Les organisateurs de manifestations,

Objectifs de l'action :

Faire savoir aux organisateurs de manifestation qu'ils peuvent faire appel à Rodez agglomération dans le cadre de la gestion de leurs déchets.

Aider les mairies à mettre en place leur propre stock de gobelets réutilisables, dans le cadre de prêt aux associations de leur commune.

Développer les manifestations éco responsable en matière de déchets.

Objectif d'impact :

Développer les manifestations éco-exemplaires en matière de déchets

Quantité évitée entre 2010 et 2019 : Action symbolique

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget Annuel		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		-	-	-	-
Résultat					

Indicateur de réalisation					
Libellé de l'indicateur		Réalisation d'un dépliant sur les manifestation éco-exemplaires		Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif		x			
Résultat					

Indicateur de participation					
Libellé de l'indicateur		Nombre d'organisateur qui demandent à être accompagné		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	0	10	10	10	10
Résultat					

Indicateur de quantités de déchets évités					
Libellé de l'indicateur		Poids évités cumulés		Unité de mesure	Kg/an
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif					
Résultat					

Etapes clés de l'action :

Etape	Réalisation Prévisionnelle / Effective (mois/année)	Remarques

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autres

8.2 Prêt de gobelets aux organisateurs par Rodez Agglomération et les mairies.

Faciliter l'accès aux gobelets réutilisables pour les associations grâce à la mise en place de conventions entre les organisateurs et les collectivités territoriales.

Et ainsi, réduire le recours à l'utilisation de gobelets jetables afin de promouvoir une consommation durable tout en réduisant le volume de déchets collectés dans le cadre des manifestations culturelles et sportives.

De plus, cette action concourt à une meilleure propreté des communes dans le cadre de manifestations organisées sur le domaine public (fête de la musique, repas de quartier, manifestations sportives...).

Descriptif de l'action :

Pour qui ? : Les collectivités du territoire.

Où ? : Sur tout le territoire de Rodez agglomération

Quand ? : Sur toute la durée du programme

Comment ? : En accompagnant les collectivités, qui en font la demande, pour l'acquisition de gobelets réutilisables.

Avec qui ? : Les collectivités du territoire,

Objectifs de l'action :

Aider les mairies à mettre en place leur propre stock de gobelets réutilisables, dans le cadre de prêt aux associations de leur commune.

Objectif d'impact :

L'objectif est d'offrir à tous les organisateurs de manifestations des communes associées, la possibilité d'avoir recours à des gobelets réutilisables.

Quantité évitée entre 2010 et 2019 : Action symbolique

Indicateur de moyens					
Libellé de l'indicateur		Budget Annuel		Unité de mesure	€
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	-	150	-	-	-
Résultat					

Indicateur de réalisation					
Libellé de l'indicateur		Réalisation d'un « kit gobelet »		Unité de mesure	
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	-	Réalisation			
Résultat					

Indicateur de participation					
Libellé de l'indicateur		Nombre de mairies qui sont partenaires		Unité de mesure	Unité
Année	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif	0	2	2	0	0
Résultat					

Etapes clés de l'action :

Etape	Réalisation Prévisionnelle / Effective (mois/année)	Remarques

Partenaires Mobilisés :

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autres
Les Mairies		X	X	x	